

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE DE LOCMARIA

Extrait du Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 23 Avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île, s'est réuni publiquement en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Bernard GIARD, premier adjoint, Maire par intérim.

Nombre de conseillers en exercice	: 10	Date de convocation :	18 avril 2018
Nombre de conseillers présents	: 9	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants	: 9	Publication	: 24 avril 2018

Etaient présents : Hervé MICHET de la BAUME, Stéphane CLEMENT, Thomas PERRARD, Pierrick THOMAS, Cécile GUILLOTTE, Corinne TOULME, Camille LE FLOCH, Bernadette FLAMENT.

Absent excusé n'ayant pas remis pouvoir : Yann COHENNEC

Secrétaire de séance : Bernadette FLAMENT.

*_*_*_*_*_*_*_*

En début de séance, Monsieur Bernard GIARD, Premier Adjoint, Maire par intérim, a demandé aux conseillers l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour concernant les travaux indispensables à l'ouverture du camping municipal de Port Andro. Accord unanime.

1) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions de la commission communale des finances, réunie le 18 avril 2018, décide de voter, à l'unanimité, les subventions ci-dessous :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2018
ASSOCIATIONS LOCALES	250.00
UNC Anciens Combattants Locmaria	100.00
Club de Lann Ivrec	150.00
AGENDA 21	500.00
Association Astronomique de Belle-Ile	150.00
Protection et Conservation de l'Abeille Noire BI	150.00
L'école du Chat Libre	200.00
SNSM	1 000.00
AGRICULTURE	700.00
Syndicat d'élevage	400.00
Promotions gros bovins	300.00
SOCIAL	550.00
Secours Catholique Délégation du Morbihan	50.00
Restos du cœur	500.00
FESTIVAL	2300.00
Tomm Eo	600.00

Festival Lyrique	600.00
Plages musicales en Bangor	500.00
Belle Ile en jazz	500.00
Théâtre au bord du champ	100.00
MUSIQUE ET CULTURE	600.00
Les Gerveur	200.00
Cie de théâtre Vindilis	100.00
La puce à l'oreille	300.00
CULTURE ET PATRIMOINE	200.00
Youna	200.00
SPORT	2500.00
Foyer Socio-Culturel	800.00
Vélo Club Bellillois - Ecole de cyclisme	300.00
ASBI Ecole de foot	600.00
Grand Raid Insulaire	800.00
VOYAGES SCOLAIRES + APLI	1040.00
Lycée Keranna Kervignac	50.00
Etel	50.00
Lycée Colbert « Association Projet Robotics »	200.00
Ecole Sainte Anne	120.00
Collège Michel Lotte	420.00
A.P.L.I	200.00
SANTE	350.00
Bellithon	50.00
Secourisle	150.00
Ligue contre le cancer	150.00
Entre dans la Ronde	200.00
TOTAL	10 190.00

Les élus terminent en soulignant qu'il n'y a aucune obligation de la commune de verser une subvention à une association, qu'il s'agit d'un choix politique d'aider celles-ci au vu de leurs budgets. Une association qui a cumulé un excédent budgétaire n'a pas lieu d'être aidée.

2) FRAIS DE SCOLARISATION ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

COUTS SUPPORTES PAR LA COMMUNE DE LOCMARIA	MONTANT
Payé par Locmaria à Le Palais pour Ecole Stanislas Poumet (2 maternels + 2 primaires)	5114.00 euros
Payé par Locmaria à l'Ecole Sainte-Anne (6 maternels + 7 primaires)	15 969.00 euros
Payé par Locmaria à l'Ecole Sainte-Marie (3 maternels + 3 primaires)	7671.00 euros
Le conseil municipal vote à l'unanimité la prise en charge de ces frais de scolarisation concernant des enfants de Locmaria, scolarisés dans les communes voisines	28 754.00 euros

PARTICIPATIONS DEMANDEES PAR LA COMMUNE DE LOCMARIA	MONTANT
Participation demandée à Le Palais pour les enfants domiciliés à Le Palais et scolarisés à Locmaria (3 primaires)	2 062.62 euros
Participation demandée à Bangor pour l'enfant domicilié à Bangor et scolarisé à Locmaria (1 maternel)	2 663.57 euros
Le conseil municipal vote à l'unanimité les demandes de prises en charge des frais de scolarisation concernant des enfants des communes voisines, scolarisés à Locmaria	4 726.19 euros

3) AUTORISATION AU PREMIER ADJOINT, MAIRE PAR INTERIM, DE SIGNER LES DEVIS CONCERNANT L'ACHAT ET LA MISE EN SERVICE DE MATERIEL ELECTRIQUE POUR LA FOURNITURE D'EAU CHAUDE DANS LES SANITAIRES DU CAMPING DE PORT-ANDRO

Les élus ont voté à l'unanimité l'autorisation de signer les devis suivants :

- Devis n° 18A0703-M/A3/R AP ELEC Montant de 715.00 euros TTC
Mise en place d'une résistance électrique de secours sur le ballon d'eau chaude sanitaires de l'algeco n° 3 et alimentation et protection électrique
- Devis n° 18A0703-M/MB/V AP ELEC Montant de 770.00 euros TTC
Vanne thermostatique Delabie Prémix Confort avec pose

DIVERS

- **8 mai 2018** : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 9 heures. Présence souhaitée des élus.

La séance est levée à 20 heures 00.